

lieu de les aborder au cours du débat en seconde lecture. Il me semble qu'il sera plus facile de les examiner d'une manière spécifique en comité.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et envoyé au comité permanent de la justice et des affaires juridiques.)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Cinq heures.

(A 4h. 35, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)

FIN DU VOLUME 3